

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONTRATS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION

Paragraphe 24 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : octobre, novembre, décembre 2023

Nom de fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date du contrat
Cossette Média inc.	420 \$	Publication Internet Réseau select dans le cadre des audiences publiques concernant le Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel	2023-12-08
Cossette Média inc.	1215 \$	Avis publics dans Info Laurentides et le journal Le Nord dans le cadre des audiences publiques concernant le Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel	2023-12-08
LinkedIn	300 \$	Capsules vidéo pour promotion de l'infolettre du BAPE, dernière publication d'octobre	2023-11-03
Cossette Média inc.	533 \$	Avis publics dans l'info Mirabel dans le cadre de la période d'information publique concernant le Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel	2023-10-10

Nom de fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date du contrat
LinkedIn	299 \$	Capsules vidéo pour la promotion de l'infolettre du BAPE	2023-10-05
Québec Municipal	1020 \$	4 parutions afin de promouvoir l'infolettre	2023-08-17

Les dépenses déclarées sont celles comptabilisées durant la période visée. Les taxes (TPS et TVQ) sont exclues de chaque dépense, s'il y a lieu.